



Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés

Valcanton et Villebois
Localités d'Eeyou Istchee Baie-James

Carole Dubois | VVB | 8 Juillet 2019

Contenu

Mots des présidents ...2

Mot des responsables des questions familiales (RQF) ...3

But de la politique municipale pour les aînés et la famille ...4

Portrait des localités ...5

Définition de la famille et des aînés ...11

Conclusion ...14

Plan d'action ...16

Mot des présidents

VILLEBOIS

La politique PFM-MADA s'inscrit dans une volonté de servir nos aînés et nos familles de la meilleure façon possible. Partage d'idées, reconnaissance de notre région, subvention maximale, pour ne mentionner que ceux-ci, sont tous des éléments majeurs du mieux-être et de la qualité de vie de nos aînés et de nos familles.

De plus, les aînés se découvrent entre eux et cela leur donne la chance de s'exprimer sur leurs besoins respectifs.

En terminant j'aimerais mentionner aussi que l'une des excellentes facettes de s'impliquer dans la PFM-MADA est que ce projet implique les deux localités soit Villebois et Valcanton.

Rappelons-nous que seul on va vite, mais ensemble on va loin...

M. André Elliott
Président
Localité de Villebois

VALCANTON

Chers(ères) concitoyens,

J'aimerais tout d'abord remercier tous les acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques (Municipalité amie des aînés et familiale). Grâce à votre implication, nous serons en mesure d'élaborer des projets ciblés et qui seront adaptés à nos besoins spécifiques. Le but de ces politiques est d'améliorer les conditions de vie dans notre milieu. Nous travaillons sans relâche au bien-être de tous et chacun.

Nelson Tremblay
Président
Localité de Valcanton

Mot des responsables des questions familiales (RQF)

Lorsque nous avons accepté d'être les représentants des questions familiales et aînés pour les localités de Villebois et de Valcanton et ce, sans trop savoir, l'an passé, ce à quoi nous nous engageons, nous avons cheminé et réalisé, avec le comité, à l'élaboration d'une politique familiale municipale et de Municipalité amie des aînés.

Plusieurs d'entre vous ont cheminé avec nous dans la définition de cette politique par votre implication lors de consultations organisées par le comité. Nous vous remercions de vous être impliqués afin de mettre en œuvre un plan qui permettra aux localités de VVB de développer pour vous et avec vous un milieu de vie où chaque citoyen sera heureux d'y vivre.

Nous devons, toutefois, tenir compte de nos capacités et de nos moyens lors de la réalisation du plan d'action, mais la faculté de rêver est souvent la faculté qui nous permet de nous améliorer et de grandir en tant qu'individu, famille et communauté.

M. Gérard Bégin et Mme Claudine Desgagnés

Composition du comité représentatif des familles et des aînés de Valcanton et de Villebois

Rôle du comité

- Réaliser l'ensemble des activités relatives à la démarche ;
- Identifier les enjeux et déterminer les priorités d'action de la PFM-MADA ;
- Faciliter la circulation de l'information au sein du réseau de chacun des membres du comité et dans la communauté ;
- Recommander l'adoption de la PFM-MADA et de son plan d'action aux conseils municipaux ;
- S'assurer qu'un mécanisme de suivi de la PFM-MADA soit mis en place.

Quelques dates :

- 29 mai 2018 – début de la démarche
- 31 juillet 2019 – fin de la démarche
- Le comité s'est réuni à 13 reprises
- Au total, 11 consultations ont été effectuées

But de la politique municipale pour les aînés et la famille

C'est d'abord un cadre de référence qui traduit le « Penser et Agir – Famille / Aînés ». Celui-ci :

- Réfère à un contenu spécifique en faveur des familles et des aînés et à une manière de penser et d'agir qui place la famille et les aînés au centre des interventions municipales.
- Sert de guide flexible et évolutif dans la prise de décisions du conseil municipal sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés.
- Lance un appel à tous les acteurs à la concertation et au partenariat afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins évolutifs des familles et des aînés.
- Favorise un consensus sur les enjeux réels des familles et des aînés.
- Inclut les préoccupations des aînés et assure une cohérence entre les actions familles/aînés. Une politique de la famille et des aînés constitue un outil essentiel pour répondre adéquatement aux besoins de toutes ces personnes. Avec le plan d'action comme référence, le conseil municipal identifie les priorités afin d'intervenir et d'agir dans l'intérêt des citoyens de la municipalité.

POUR QUI ?

La politique de la famille et des aînés vise d'abord l'amélioration du milieu de vie en faveur des familles et des aînés qui résident dans la municipalité. Elle reconnaît leur compétence en soutenant et en complétant leurs efforts, sans pour autant les remplacer. Elle tient compte de leurs droits, contraintes et responsabilités. Toute la population sera sollicitée pour mettre en œuvre cette politique et en poursuivre les buts. Elle vise aussi les futurs résidents afin de bien les accueillir, de faciliter leur intégration et les amener à développer un sentiment d'appartenance à leur communauté d'adoption. Finalement, elle concerne l'ensemble des citoyens.

Portrait des localités

VILLEBOIS

La localité de Villebois fait partie du territoire de la Baie-James qui regroupe également les localités de Valcanton (Beaucanton et Val-Paradis), Radisson ainsi que certains hameaux et zones de villégiature de son territoire. En sont exclues les terres de catégorie 4 et les villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La localité de Villebois est régie par une charte et est administrée par un conseil local qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. Depuis la signature de l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, intervenue le 1^{er} janvier 2014, c'est le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James qui remplace la Municipalité de la Baie-James.

Celle-ci se réserve le pouvoir de surveillance juridique et de contrôle de l'administration courante et du budget. Villebois siège au conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James auquel sont rapportées les décisions prises localement par le dépôt des procès-verbaux des sessions du conseil local.

Les plus proches voisins de la localité de Villebois, laquelle est située au sud-ouest du territoire du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, sont Valcanton, à quelques 15 km et La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue, à moins de 40 km.

Le territoire de Villebois s'inscrit à la fois dans les grandes orientations du développement régional du Nord-du-Québec et il côtoie celui de l'Abitibi-Ouest en raison de sa proximité, d'un passé étroitement lié à cette région et d'une desserte de services qui passe le plus souvent par La Sarre, Rouyn-Noranda, etc.

Les origines de Villebois remontent à 1935, alors que les premiers colons, venus majoritairement du Lac-Saint-Jean pour y exploiter les ressources agricoles et forestières, s'y sont établis dans le cadre du plan de colonisation Vautrin mis en place par le gouvernement provincial pour parer à la récession. La colonisation agricole a été intensive entre les années 1935 et 1950. Actuellement, seuls quelques producteurs se consacrent encore à l'agriculture. L'activité économique locale repose également sur l'exploitation forestière et les moulins à scie. Au début des années 1980, le secteur de l'exploitation minière s'est développé par l'ouverture de deux importantes mines.

VALCANTON

Valcanton est une localité faisant partie du territoire de la Baie-James, laquelle regroupe également les localités de Villebois, Radisson ainsi que certains hameaux et zones de villégiature sur le territoire. Cette municipalité, créée le 14 juillet 1971 et

située dans la région administrative du Nord-du-Québec entre les 49° et 55° parallèles, couvre un territoire de 350 000 km² qui exclut les terres de catégorie 4 et les villes enclavées de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami.

La localité de Valcanton est régie par une charte et administrée par un conseil local qui exerce les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil municipal du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James. Depuis la signature de l'entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre les Cris d'Eeyou Istchee et le gouvernement du Québec, intervenue le 1^{er} janvier 2014, c'est le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James qui remplace la Municipalité de la Baie-James.

Celle-ci se réserve le pouvoir de surveillance juridique et de contrôle de l'administration courante et du budget. Les décisions prises localement sont rapportées au conseil municipal par le dépôt des procès-verbaux des sessions du conseil local.

Sur le plan géographique, Valcanton est située au sud-ouest du territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, près de la frontière ontarienne, à 947 km de Radisson, 318 km de Matagami, 550 km de Chibougamau et à environ 780 km de Montréal. Valcanton est située à quelque 15 km de Villebois, à moins de 20 km de Normétal et à moins de 34 km de La Sarre, en Abitibi-Témiscamingue.

Un référendum, tenu en avril 1996, a confirmé le choix de Valcanton et Villebois d'appartenir à la région administrative du Nord-du-Québec, au lieu de l'Abitibi-Témiscamingue. Le développement de Valcanton s'inscrit donc dans les grandes orientations du développement régional du Nord-du-Québec, en raison de la proximité de l'Abitibi-Ouest, d'un passé étroitement lié à cette région et d'une desserte de services qui passe le plus souvent par La Sarre, Rouyn-Noranda, Amos ou Val-d'Or.

FUSION

La localité de Beaucanton a pris naissance en 1935 et celle de Val-Paradis en 1937, dans le cadre du plan de colonisation Vautrin mis en place par le gouvernement provincial pour faire face à la Grande Dépression. Les premiers colons de Beaucanton sont venus de Charlevoix et ceux de Val-Paradis, de Charlevoix et du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Ils se sont établis dans l'espoir de vivre de l'agriculture et de la forêt. La plupart des cultivateurs, nombreux à s'installer dans les deux localités durant les années 1930 et 1940, ont vécu de la production laitière.

L'exploitation forestière et les moulins à scie ont également été au cœur de l'activité économique locale, ce qui est encore le cas aujourd'hui. Les premiers résidents de Beaucanton et de Val-Paradis ont pu aussi profiter des possibilités d'emplois offerts par la mine de Normétal qui a été mise en exploitation à cette époque. Toutefois, en raison des salaires élevés versés à sa main-d'œuvre, la mine de Normétal a, entre autres,

contribué à détourner les gens de l'agriculture et des activités liées à la forêt dès les années 1960.

En décembre 2001, le regroupement de Beaucanton et de Val-Paradis a fondé la localité de Valcanton. Cette initiative, émanant du milieu, avait pour objectif de consolider les services à la communauté.

PORTRAIT STATISTIQUE DES FAMILLES

Villebois

La localité compte, incluant les rangs, 244 personnes. En 2016, la localité comptait (sans les rangs) 157 personnes comparativement à 156 personnes en 2011. De ce nombre, 25 personnes étaient âgées de 0 à 14 ans, 10 de 15 à 19 ans, 110 de 19 à 64 ans et 12 étaient âgées de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 44 ans.

Âge médian de la population : 52,9 ans.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2,2 personnes par famille.

Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 50 304 \$.

La scolarisation : 55 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Nous retrouvons des techniciens et des professionnels en génie, mécanique et réparation, agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, de protection et de transport.

L'habitation et le logement : 70 % sont en résidences privées, 10 % en maisons jumelées et 10 % sont locataires.

Diversité ethnique et immigration : Aucune.

Beaucanton

La population totale, incluant les rangs, est de 521 personnes. La répartition de la population selon les groupes d'âge en 2016, la localité comptait (sans les rangs) 152 personnes, comparativement à 131 personnes en 2011. De ce nombre, 20 personnes étaient âgées de 0 à 14 ans, 5 de 15 à 19 ans, 95 de 19 à 64 ans et 32 étaient âgées de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 44,4.

Âge médian de la population : 49,2.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2 personnes par famille.

Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 44 288 \$.

La scolarisation : 55 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, dont 10 ayant un diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence, 10 ayant un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers, un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat. Nous retrouvons des techniciens, des professionnels en génie, mécanique et réparation, agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, de protection et de transport.

L'habitation et le logement : 60 % sont en résidences privées, 10 % sont copropriétaires et 10 % sont locataires.

Diversité ethnique et immigration : Aucune.

Val-Paradis

La population totale ainsi que la répartition de la population selon les groupes d'âge, de Statistique Canada (sans les rangs, selon les localités) : En 2016 la localité comptait 155 personnes, comparativement à 192 personnes en 2011, soit 30 personnes âgées de 0 à 14 ans, 10 de 15 à 19 ans, 90 de 19 à 64 ans et 25 de 65 ans et plus.

Âge moyen de la population : 40,3.

Âge médian de la population : 44,5.

La structure et la composition des familles et des ménages : 2 personnes par famille.

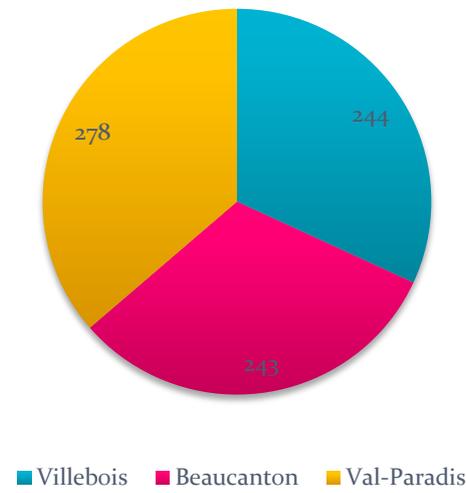
Le revenu, après impôt médian des ménages en 2015 : 45 376 \$.

La scolarisation : 85 personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. Nous retrouvons des professionnels en architecture, génie et services, en agriculture et ressources naturelles, santé et domaines connexes, services personnels, culinaires et de transport.

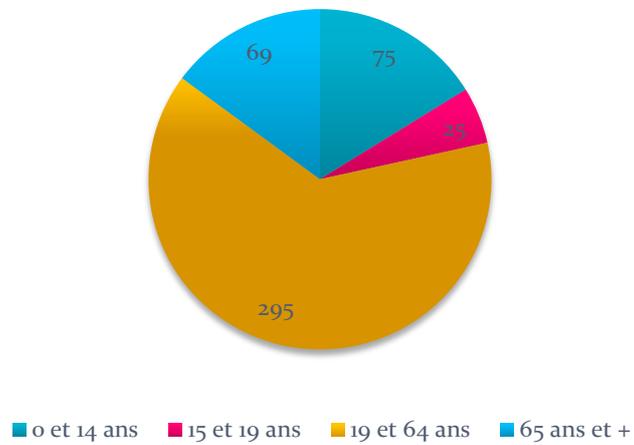
L'habitation et le logement : 45 sont en résidences privées, 20 locataires et 10 en copropriété.

Diversité ethnique et immigration : 30 personnes (Indien, Métis et Inuit).

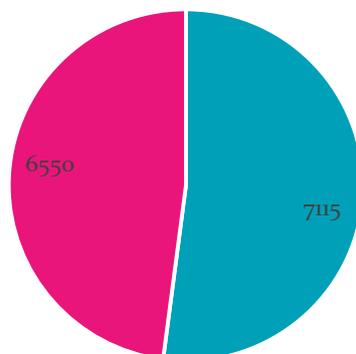
POPULATION DE VVB



Répartition de la population de VVB (sans les rangs)



Population de la Jamésie dernier recensement de 2016
Population totale 13 665



■ Sexe masculin ■ Sexe féminin

Entreprises et organismes de Valcanton et de Villebois

Veillez consulter la liste des entreprises et des organismes tenus à jour par la Corporation de développement économique de Villebois – Val-Paradis Beaucanton

Téléphone 819 941-2180

Télécopieur 819 941-2183

Courriel : cdevbj@lino.com

www.valcanton.ca

www.villebois.qc.ca

Veillez consulter les sites Internet pour connaître toutes les ressources et les services pour les familles et les aînés.

VILLEBOIS ET VALCANTON

Définition de la famille et des aînés

La famille

Les membres se soutiennent au cours d'une vie entre les générations, favorisant ainsi leur protection et leur accordant leur développement social, physique et affectif.

- C'est la différence
- C'est uni
- C'est le soutien
- Ce sont les racines
- Ce sont les liens intergénérationnels
- C'est au moins deux personnes
- C'est l'association de personnes différentes qui s'entraident
- Ce sont nos racines, nos générations

Les aînés

Les aînés sont les témoins et les gardiens de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Ce sont des personnes ayant atteint un niveau de sagesse, de vécu et d'expérience qu'ils souhaitent léguer. Ils inspirent le respect et la reconnaissance de leur communauté. Leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent selon leur degré d'autonomie, de mobilité, de revenus et de soutien familial.

Mission

La mission de la politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés » est d'orienter les conseils municipaux dans leur prise de décisions sur des sujets susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et aussi sur la vie des aînés. Ces décisions doivent être cohérentes avec les orientations relatives à la famille et aux personnes âgées. La contribution au développement d'un environnement favorable au vieillissement actif des aînés constitue l'une des dimensions de cette mission. La municipalité reconnaît la nécessité de travailler de concert avec les organismes du milieu et avec l'ensemble des citoyennes et citoyens. Elle doit donc faire preuve d'un leadership rassembleur. Une autre dimension de la mission consiste à maintenir ce fort sentiment d'appartenance qu'ont les citoyens à leur localité.

Valeurs

La politique de la famille et des aînés des localités de Valcanton et de Villebois repose sur les valeurs suivantes :

- La reconnaissance des personnes âgées comme étant un actif dans notre communauté ;

- La reconnaissance de la famille comme cellule de base de notre communauté ;
- L'harmonie et une qualité de vie exceptionnelle ;
- La fierté par un sentiment d'appartenance à la communauté ;
- L'écoute de la population et sa participation ;
- Le respect de la population et des partenaires.

Vision

Faire de Villebois – Val-Paradis Beaucanton, un milieu de vie accueillant, stimulant et de qualité à toutes les familles et aux aînés afin de favoriser le plein épanouissement de tous ses membres et de contribuer, de façon exemplaire, au bien-être des parents, des enfants et des aînés.

Principes directeurs

En plus de la mission et des valeurs, les principes directeurs suivants servent de guide à l'application de la politique de la famille et des aînés :

- La famille et les aînés au cœur de l'action municipale ;
- Elle reconnaît le développement de liens intergénérationnels ;
- L'implication des localités selon leurs responsabilités ;
- Les interventions des localités à l'égard des familles et des aînés doivent s'effectuer dans les limites applicables de leurs champs de compétence et de leur capacité financière ;
- La complémentarité des interventions et le partenariat, en évitant de dédoubler les services ;
- Conserver les acquis dans la communauté ;
- Reconnaître le rôle essentiel des autres intervenants (bénévoles ou rémunérés) et organismes du milieu auprès des familles et des aînés ; travailler en partenariat ;
- L'importance de l'évolution et du suivi ;
- L'importance de l'évaluation régulière du degré de réalisation des objectifs ciblés et l'identification des suites à prévoir, en collaboration avec les partenaires identifiés.

Les axes d'intervention

Le contexte actuel des localités, décrit dans le portrait et par les consultations, nous a permis d'établir un diagnostic et des constats qui définissent les acquis à conserver et les défis à relever. En plus de la mission et des valeurs, les axes et les orientations suivantes servent de guide à l'application de la politique de la famille et de la Municipalité amie des aînés.

Axe 1 : Sécurité

- Améliorer et créer des environnements favorables au sentiment de sécurité.
- Maintenir la priorité de déneigement des circuits scolaires et du périmètre central des localités.
- Étudier des moyens pour ralentir la vitesse dans le périmètre central des localités.

Axe 2 : Transport et logement

- Offrir des environnements favorables au sentiment de bien-être.
- Disposer des alternatives pour les jeunes et les personnes âgées concernant le déplacement.
- Développer des stratégies afin de garder le plus longtemps possible les personnes âgées dans leur maison et dans leur milieu de vie.
- Effectuer une évaluation des possibilités qui permettraient à toutes les familles et aux aînés d'avoir accès à un logement qui répond à leurs besoins.

Axe 3 : Activités récréatives, éducatives et culturelles

- Offrir des environnements favorables au développement personnel et communautaire.
- Les adolescents sont dynamiques et peuvent participer au développement de leur milieu.
- S'appuyer sur des ressources bénévoles ou salariées pour effectuer la surveillance, l'entretien et offrir une programmation pour toutes les clientèles.
- Offrir des camps de jour aux familles.

Axe 4 : Espaces extérieurs et bâtiments

- Améliorer les aménagements et l'accessibilité *des espaces extérieurs* selon les besoins des aînés et de la famille.
- Améliorer les aménagements et l'accessibilité *des bâtiments* selon les besoins des aînés et de la famille.
- Privilégier les aménagements qui mettent en valeur les attraits naturels.
- Maintenir et développer les installations récréatives et sportives supportées par les localités.
- Améliorer l'aménagement et l'utilisation des infrastructures de loisirs bien entretenues, accessibles et utilisées par les familles et les aînés.

Axe 5 : Communication et administration municipale

- Améliorer l'accessibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.
- Encourager la concertation et le partenariat entre les organismes et les localités.
- Diversifier l'offre d'activités de loisirs et de culture afin de répondre aux besoins de tous les groupes d'âge.
- Assurer la mise en œuvre et le suivi de la PFM-MADA.

Dans le plan d'action s'ajouteront les objectifs spécifiques (actions) et les résultats attendus au terme des trois années de la mise en œuvre de la politique.

Conclusion

Le comité de pilotage de la famille et des aînés désire remercier toutes les personnes ayant collaboré de près ou de loin à l'élaboration de cette première politique de la famille et des aînés des localités de Valcanton et de Villebois. Votre participation, vos idées, vos suggestions et vos propositions nous ont été d'une aide précieuse et nous ont permis de mener à terme la démarche PFM-MADA. Le fait de promouvoir le « Penser et Agir – Famille/Aînés», et d'être toujours en action comme individu ou comme organisme permettra que cette politique demeure bien vivante. Le rôle des conseils municipaux pour le respect des intentions de cette politique de la famille et des aînés et pour sa concrétisation dans le quotidien par les membres de la communauté demeure la pierre d'assise. Le conseil s'assurera d'un suivi structurant avec l'aide d'un comité afin d'éviter que, dans le feu de l'action, des décisions soient prises sans un regard attentif sur le grand plan qui suggère le chemin à suivre pour le mieux-être des citoyens.

Il est important de mentionner la grande implication de l'agente de développement rural et économique de VVB, Mme Sylvie Mailhot et de la précieuse participation des personnes ressources des organismes locaux tels que ; Mme Christine Raymond du Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, Mme Jocelyne Thibaudeau du Projet ITMAV, Mme Karine Lacroix de la Maison des jeunes de VVB et de Mme Manon Tremblay du Centre de femmes de Val-Paradis. Ainsi que de l'accompagnement de Mme Linda Duval du Carrefour Action Municipale et familles.

Bibliographie

Site Internet de Valcanton / Gouvernement régional d'Eyou Istchee Baie-James www.greibj-eijbrg.com

Site Internet de la localité de Villebois : <http://www.villebois.qc.ca>

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue / Abitibi-Ouest
http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1235/Cliniques_medicales.crsssbaiejames

Portrait de la communauté de Valcanton et de Villebois :
<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/292225030X.pdf>

Portrait des filles et des femmes et Portrait énergétique de l'A-O Villebois et Valcanton / SADCAO :
https://sadcao.com/wp-content/uploads/2016/11/Rapport_Portrait-filles-femmes.pdf

https://sadcao.com/wp-content/uploads/2015/07/sommaire_etude_energies.pdf

Direction de la santé publique du Nord-du-Québec : Décembre 2018 – No 12 :

Feuille d'information sur l'état de santé de la population

Journal Le Mirador, Valcanton No. 90 Février 2019

Emploi-Québec, Profil socioéconomique et Enquête sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre, Jamésie, Nord-du-Québec

Tourisme Baie-James, Nord-du-Québec, Baie-James : Guide touristique officiel 2003-2004

Ministère des Régions du Québec, Politique de développement du Nord-du-Québec, Québec, Gouvernement du Québec, 2001

Carrefour Jeunesse Emploi de la Jamésie, recensement / Sondage Valcanton – Villebois, décembre 2011

Chiffres clés, Direction de la santé publique du Nord-du-Québec, Statistique Canada 2016